



CCI INFO

94



CCI VAL-DE-MARNE
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

L'actualité de votre
CCI départementale

Février 2018
4



Entrepreneur #LEADER

Le nouvel accompagnement du créateur ou repreneur d'entreprise !

La création-reprise d'entreprise est un facteur clé de croissance et compétitivité pour les territoires. L'accompagnement au montage de projets est essentiel pour favoriser solidité et viabilité économiques. Pérenniser son entreprise, et notamment passer le cap difficile des trois ans, constituent un enjeu majeur.

La Région Île-de-France vient de lancer un nouveau dispositif d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise : Entrepreneur #LEADER.

L'objectif général est d'accroître le nombre de créations-reprises d'entreprise en Île-de-France, notamment dans les territoires fragiles. Mais aussi, de renforcer la pérennité et le développement des entreprises en apportant une attention particulière aux compétences entrepreneuriales des nouveaux dirigeants.

Votre CCI, point d'entrée du dispositif

La CCI Val-de-Marne est votre partenaire pour intégrer ce dispositif, quelle que soit l'étape actuelle de votre projet de création ou de reprise d'entreprise. Le parcours est structuré en trois phases distinctes et indépendantes :

- Accompagnement au montage du projet de création-reprise alliant réunions d'informations collectives et rendez-vous individuels,
- Financement avec la mise en place d'un prêt d'honneur pouvant aller jusqu'à 8 000€,

- Suivi de la jeune entreprise durant trois ans alternant ateliers thématiques, mise à disposition d'une hotline et points d'étape avec un conseiller référent.

Pour déployer ce nouvel accompagnement, la Chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne s'est associée à la Chambre de métiers, l'Adie, les Boutiques de gestion et Val-de-Marne Actif pour l'Initiative.

Un parcours ouvert à tous

Bien qu'ouvert à tous les publics, ce dispositif privilégiera :

- Les demandeurs d'emploi ou personnes rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, soit à terme 60 % des bénéficiaires,
- Les femmes qui représenteront à terme 50 % des bénéficiaires,
- Les personnes résidant dans les quartiers Politique de la ville ou dans les Zones de revitalisation rurale, soit à terme 15 % des bénéficiaires.

Plus d'info : crea94@cci-paris-idf.fr



TERRITOIRES ET RÉSEAUX UNE DYNAMIQUE GAGNANTE

Le Val-de-Marne compte 52 000 entreprises, mais combien sont membres de réseaux ou clubs d'entreprises ? Pas assez à mon avis...

Et pourtant, tous les témoignages s'accordent à dire que rencontrer régulièrement d'autres chefs d'entreprise procure une force individuelle supplémentaire dont chacun bénéficie in fine et apporte un dynamisme au territoire d'accueil.

Si vous n'avez pas encore adhéré à un club, testez celui de votre ville, ou bien un réseau sectoriel animé par une fédération, ou votre CCI comme AgroAlia (réseau de la filière agroalimentaire), ou un territoire...

Échanger avec ses pairs, se professionnaliser via des experts invités, passer des moments conviviaux et toujours progresser, voilà ce que les clubs et réseaux d'entreprises vont vous apporter.

C'est dans ce cadre que Paris Est Marne et Bois et la CCI Val-de-Marne ont signé, le 13 décembre 2017, une convention afin de soutenir les clubs de ce territoire et installer un réseau PLATO Nouveaux dirigeants animé par la CCI. D'autres partenariats sont en préparation pour stimuler le dynamisme des clubs du Val-de-Marne.

Pour en savoir plus et connaître vos clubs et réseaux partenaires, n'hésitez pas à contacter votre CCI.

Gérard Delmas
Président CCI Val-de-Marne

Club régional AgroAlia



Lancé en avril 2017, le club AgroAlia fédère une quinzaine de jeunes entreprises et une dizaine de partenaires régionaux de la filière agroalimentaire. Le 17 octobre, s'est tenue sa première soirée !

Vous avez dit FoodTech ?

La CCI Val-de-Marne a organisé la première soirée du club régional AgroAlia autour de la thématique FoodTech. Une rencontre entre start-up, grands groupes et acteurs régionaux de la filière agroalimentaire pour découvrir les solutions que peuvent apporter les entreprises de la FoodTech aux nouvelles attentes des consommateurs

et aux changements de modes de consommation.

Pour illustrer la diversité de la FoodTech, trois tendances ont été abordées en format table ronde avec le témoignage des entreprises membres du Club :

- Nouveaux circuits de distribution : quelles solutions pour les nouvelles revendications alimentaires ?
- Une alimentation à la carte pour mieux manger ?
- Nouveaux produits : de l'idée au rayon.

Un parcours découverte des entreprises a également permis aux participants d'échanger directement avec les jeunes entrepreneurs.

Cette soirée a suscité un réel intérêt avec plus de 230 participants dont 175 start-up et grands groupes.

Après une année 2017 consacrée aux échanges et moments conviviaux, le club prévoit de s'enrichir en 2018 : ateliers, événements et accueil de nouvelles start-up et partenaires. L'année s'annonce riche en opportunités pour les entreprises qui se positionnent sur ce nouveau marché !

Plus d'info : agroalia@cci-paris-idf.fr

Clap de fin pour ExcELLEnce !

Entrepreneuriat féminin : la CCI Val-de-Marne a célébré la réussite des lauréates ExcELLEnce.

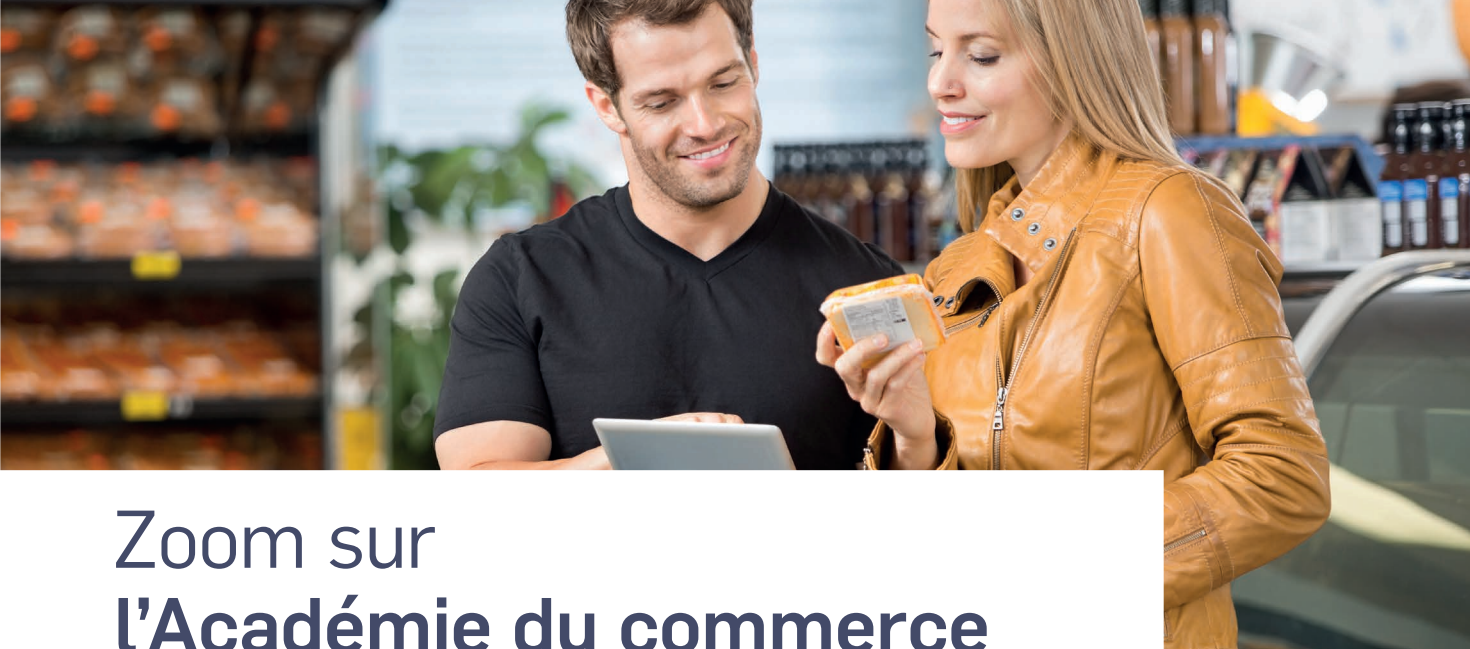
Le 12 décembre dernier, la CCI Val-de-Marne clôturait le programme ExcELLEnce dédié à l'entrepreneuriat au féminin et au réseautage, en proposant une soirée festive sur le thème du voyage. Témoignages inspirants, démonstrations ludiques, quizz et animations de networking étaient au rendez-vous !

Cette soirée de célébration a également permis à la CCI Val-de-Marne de mettre à l'honneur les 21 lauréates qui ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure pendant deux ans.

ExcELLEnce : le bilan s'avère positif puisque l'on comptabilise à la sortie de ce programme, cofinancé par le FSE, 14 entreprises pérennes et toujours en activité, sur 16 au départ.



De nombreuses actions de promotion à l'entrepreneuriat au féminin ont par ailleurs été réalisées dans le Val-de-Marne dont la sensibilisation de près de 200 étudiant(e)s, la fédération d'un réseau d'une quinzaine de partenaires, l'organisation de soirées dédiées rassemblant plus de 400 participant(e)s...



Zoom sur l'Académie du commerce

Les commerces de proximité et le tourisme subissent, au fil des années, de profondes mutations. Votre CCI a donc mis en œuvre l'Académie du commerce dont l'objectif est la professionnalisation et la préparation des commerces et entreprises du tourisme aux outils de demain.

L'Académie du commerce a débuté en juin 2017 et prendra fin en décembre 2018. Le programme se décompose en 2 axes :

- Accompagnement à l'accueil des touristes étrangers : test d'anglais, diagnostic, formation en ligne, identification de partenaires clés, ateliers pratiques...

- Accompagnement à la digitalisation du point de vente : réalisation d'un diagnostic, professionnalisation via des ateliers collectifs et coachings personnalisés, et organisation d'un événement sur la compréhension des enjeux du numérique pour les commerces de proximité.

Ces accompagnements se font de manière individuelle, permettant une adaptation au cas par cas, et collective afin de développer une dynamique de groupe.

En 2017, 15 commerçants ont bénéficié d'un programme individualisé (diagnostic et coaching) et 2 ateliers collectifs ont été organisés sur le déploiement des réseaux sociaux dans l'environnement professionnel.

Par ailleurs, lors de l'événement Connect Street 94 qui s'est déroulé le 21 novembre à Saint-Maur, des démonstrations de solutions digitales dédiées aux commerces locaux ont été organisées : caisses et matériels connectés, campagnes e-marketing, paiement, site web, fidélisation, gaspillage alimentaire, plateformes e-commerce...

Cet événement a permis aux différents acteurs locaux - villes, associations, entreprises, commerçants, artisans... - de découvrir et s'approprier différentes technologies digitales incontournables pour la dynamique commerciale de nos centres-villes.

En 2018, la CCI Val-de-Marne a pour objectif de professionnaliser plus de 90 commerçants au travers d'ateliers pratiques, de formations et d'accompagnements individuels.



PLATO Nouveaux dirigeants

La CCI Val-de-Marne lance un appel à candidatures pour son nouveau réseau : PLATO Nouveaux dirigeants.

PLATO Nouveaux Dirigeants permet à des créateurs ou des dirigeants de start-up, TPE, PME de moins de 3 ans, implantées dans le Val-de-Marne, d'adhérer à un réseau fondé sur le partage d'expériences de chefs d'entreprise et cadres-dirigeants de grands groupes. Les adhérents profitent d'un coaching par ces derniers et bénéficient d'un programme d'ateliers-formations sur un cycle d'un an.

Pourquoi être candidat ?

- Rompre votre isolement de chef d'entreprise
- Renforcer vos compétences
- Développer votre réseau et enrichir vos connaissances

- Trouver des solutions à vos problématiques managériales
- Mieux connaître votre environnement économique local
- Bénéficier d'un programme concentré sur un an
- Améliorer vos performances par un système d'évaluation continue
- Être acteur de la dynamisation de votre territoire
- Développer votre business
- Stimuler l'esprit d'innovation
- Partager et échanger avec vos pairs lors de rencontres conviviales

Demandez, sans plus tarder, votre dossier de candidature par mail : ibaklouti@cci-paris-idf.fr

Plus d'info :
Alexandra Germain - agermain@cci-paris-idf.fr
Inès Baklouti - ibaklouti@cci-paris-idf.fr

Création d'entreprise

5 conseils pour transformer votre idée en entreprise

Vous avez une idée de business ? Vous êtes décidé à vous lancer dans l'aventure entrepreneuriale ? Avant de franchir le pas, voici 5 conseils pour réussir votre création d'entreprise.

1- Anticiper

La création d'une entreprise nécessite une importante phase de préparation : étude de marché, tests, recherche de financements, formations métier... Pour acquérir la méthodologie et les outils indispensables pour mener à bien votre projet, suivez la formation **5 jours pour entreprendre**.

2- Connaître son marché

Evaluer le marché au sein duquel vous souhaitez créer votre entreprise est une étape essentielle. Pour vous aider à réaliser votre étude de marché, définir votre positionnement commercial et estimer le chiffre d'affaires prévisionnel, votre CCI vous propose des **entretiens conseils** avec des conseillers spécialisés, ainsi que le tout nouveau programme de la Région Île-de-France à destination des porteurs de projet et jeunes entreprises : Entrepreneur #LEADER.

3- Confronter son projet à la réalité

Il s'agit de tester son idée auprès d'un échantillon représentatif de clients potentiels. A l'issue de ces tests, votre projet devra être ajusté pour intégrer les attentes et les remarques de votre cible.

Il est donc capital de leur consacrer le temps nécessaire.

4- Soigner son plan de financement

Emprunt bancaire, prêts d'honneur, garanties Bpifrance, apport personnel... de nombreuses ressources peuvent être mobilisées pour financer votre projet. Etape cruciale, votre plan de financement doit être bâti avant la création pour permettre à l'entreprise d'atteindre ensuite sereinement son seuil de rentabilité. Pour monter votre plan ou tester son efficacité, rencontrez nos conseillers dans le cadre d'**entretiens conseils**. Faites vos essais sur business-builder.cci.fr.

5- Penser au digital

Il est essentiel d'intégrer, dès le départ, le déploiement numérique de votre entreprise (site web, stratégie e-commerce, applications mobiles...). Retrouvez nos conseils sur lesdigiteurs.fr, l'offre digitale de la CCI Paris Île-de-France. Mis en oeuvre en amont, le volet digital pourra ainsi soutenir le développement de votre entreprise.

Plus d'info : entreprises.cci-paris-idf.fr



Laurent Mabire

Chargé de coordination
entrepreneuriat
CCI Paris Île-de-France

Afin de renforcer la création d'entreprise en Île-de-France, la Région met en place un nouveau dispositif d'accompagnement et de financement baptisé Entrepreneur #LEADER.

Quelle plus-value apporte ce nouveau parcours ?

*Simplicité et clarté !
Il propose un accompagnement sur mesure, à tous les moments clés de la vie d'une entreprise : en amont de la création, lors du premier financement, et jusqu'aux trois ans de l'entreprise.*

Quel rôle pour la CCI Paris Île-de-France ?

C'est un point d'entrée du dispositif. Acteur majeur de l'économie régionale, la CCI Paris Île-de-France a été retenue par la Région comme chef de file d'un consortium pour accompagner les jeunes entreprises pendant leurs trois premières années. Nous veillons tout particulièrement à ce que le développement concerne à la fois l'entreprise et son dirigeant.

Quels sont les objectifs visés ?

Tout d'abord, renforcer la pérennité des entreprises à cinq ans, c'est-à-dire passer de 49 à 60 % de taux de survie. Pour cela, l'accompagnement est primordial pour que le dirigeant soit à l'aise dans son rôle, ce qui permet d'atteindre le second objectif : le recrutement dans une perspective de croissance.

